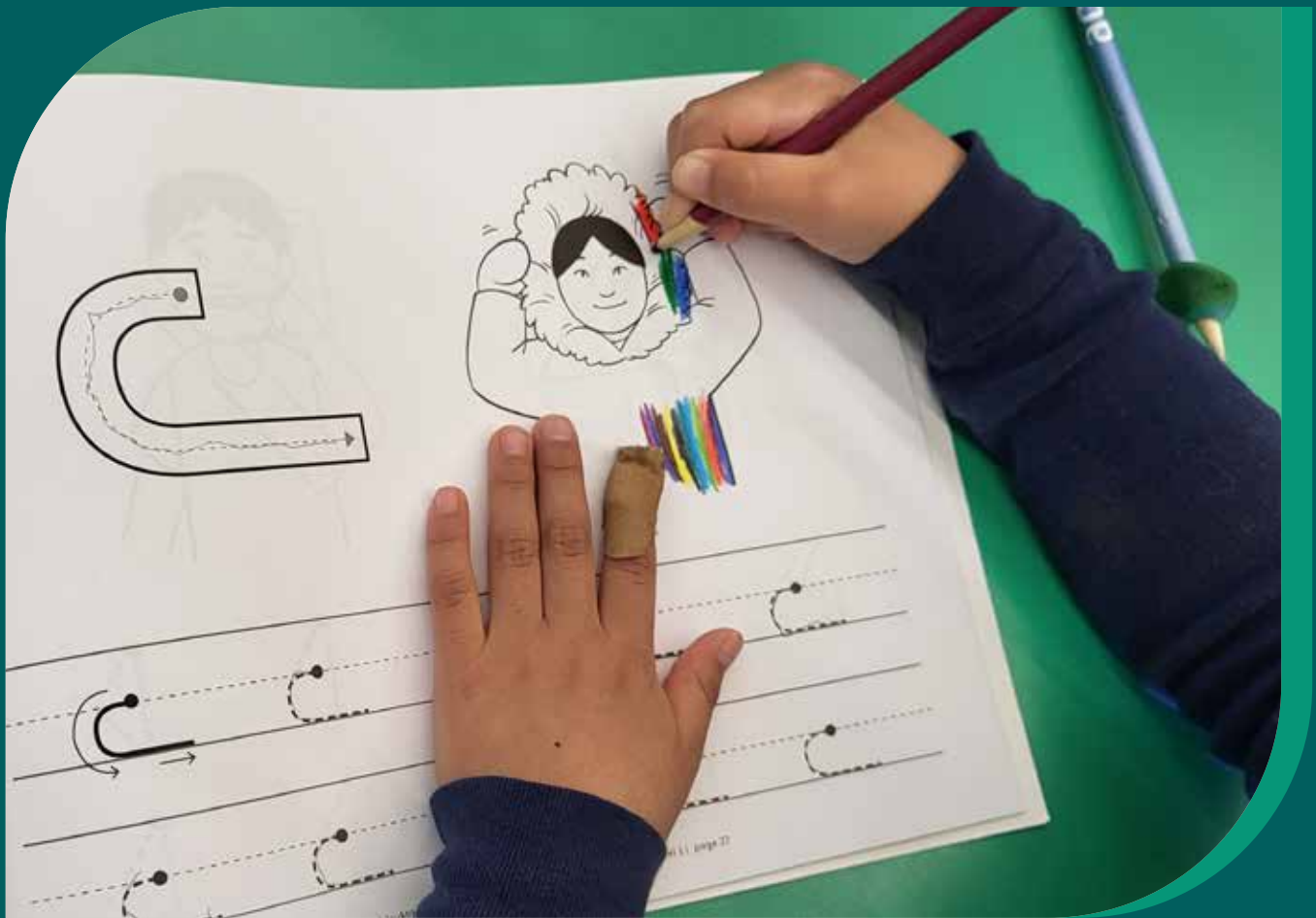


# Rapport annuel

## 2022-2023



**Ministère de l'éducation**  
Gouvernement du Nunavut





# Table des matières

<b>Message de la ministre .....</b>	<b>2</b>
<b>Structure organisationnelle .....</b>	<b>3</b>
<b>Résumé des divisions du ministère .....</b>	<b>4</b>
Sommaire des emplois par catégories .....	8
<b>Bilan de l'année scolaire 2022-2023 .....</b>	<b>9</b>
<b>Ministère de l'éducation .....</b>	<b>10</b>
<b>Principales réalisations 2022-2023.....</b>	<b>10</b>
Apprentissage et garde des jeunes enfants : garderies à 10 \$ par jour .....	10
Formule de financement du personnel – ratio élèves-éducateur ...	10
Élargissement de l'afen aux élèves à temps partiel .....	11
Collaboration avec la CASDN.....	11
Language Nest.....	11
Prix d'alphabétisation du conseil de la fédération .....	12
<b>Rapport sur l'inclusion scolaire/Inuglugijaittuq .....</b>	<b>13</b>
Services de soutien à la santé mentale en milieu scolaire .....	14
Soutien et services offerts .....	16



<b>Rapport sur L’Inuit Qaujimajatuqangit .....</b>	<b>19</b>
Programme d’études du Nunavut.....	19
Cours et programmes élaborés à l’échelle locale.....	19
Perfectionnement professionnel .....	19
<b>Rapport sur la langue d’instruction .....</b>	<b>20</b>
Mise en œuvre du modèle bilingue.....	20
Capacité d’offrir un enseignement en inuktut.....	21
Élaboration de programmes d’études, ressources, évaluation, formation, certification et perfectionnement professionnel : de la maternelle à la 3 <sup>e</sup> année et de la 4 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup> année .....	21
Recrutement et maintien des effectifs .....	23
<b>Budget du ministère de l’éducation.....</b>	<b>24</b>
<b>Annexe A – Statistiques supplémentaires.....</b>	<b>32</b>



# Message de la ministre

C'est avec grand plaisir que je vous présente le rapport annuel du ministère de l'Éducation pour l'année scolaire 2022-2023. Cette année, le ministère a atteint des objectifs clés et réalisé d'importantes avancées alors que le territoire a complètement abandonné les restrictions et les précautions qui avaient été mises en place en 2020 pour atténuer la propagation de la COVID-19.

Nous sommes fiers des 261 élèves qui ont terminé leur 12<sup>e</sup> année au cours de l'année scolaire 2022-2023. Ces statistiques nous indiquent que les écoles, les élèves et les familles du Nunavut continuent de faire de l'apprentissage une priorité.

Plusieurs des initiatives du ministère de l'Éducation lancées en 2021-2022 se sont poursuivies en 2022-2023. Par exemple, en 2022-2023, la formule de financement révisée du personnel scolaire a fourni une aide financière pour la création de 25 postes supplémentaires chapeautés par le Syndicat des employées du Nunavut, comme des postes de secrétaires, de gardiens et gardiennes et de conseillers dans les écoles communautaires.

Nous nous engageons à soutenir la santé mentale et le bien-être de notre bassin étudiant. En 2022-2023, des services de soutien positif à la santé mentale en milieu scolaire ont été déployés dans 22 écoles du Nunavut au sein de 12 collectivités. Ces collectivités ont reçu des services de soutien à la santé mentale en milieu scolaire, virtuels et en personne. Nous avons hâte d'étendre ce service à toutes les collectivités l'an prochain.

De plus, durant l'année scolaire 2022-2023, le ministère s'est associé aux autorités de la coalition des administrations scolaires de district du Nunavut pour amorcer ses engagements communautaires dans le cadre de la révision du *Règlement sur la langue d'instruction*. En tout, sept collectivités du Nunavut ont été visitées de février à mai 2023.

L'important pas en avant dans notre quête de services de garde équitables et abordables au Nunavut constitue une autre réalisation notable durant l'année scolaire 2022-2023. En décembre 2022, le coût défrayé par les parents pour les centres de la petite enfance agréés a été réduit à 10 \$ par jour, faisant du Nunavut le premier territoire à offrir des services de garde d'enfant à 10 \$/jour dans le cadre d'une entente avec le gouvernement fédéral. Cette étape clé a été franchie 15 mois plus tôt que le prévoyait notre échéancier initial et plus de trois ans avant la mise en œuvre souhaitée de ce programme pancanadien. La diminution des frais de garde de plusieurs centaines de dollars chaque mois a changé la donne pour les familles de l'ensemble du territoire. Je suis reconnaissante au gouvernement fédéral et à nos organisations inuites partenaires pour leur soutien envers cette initiative.

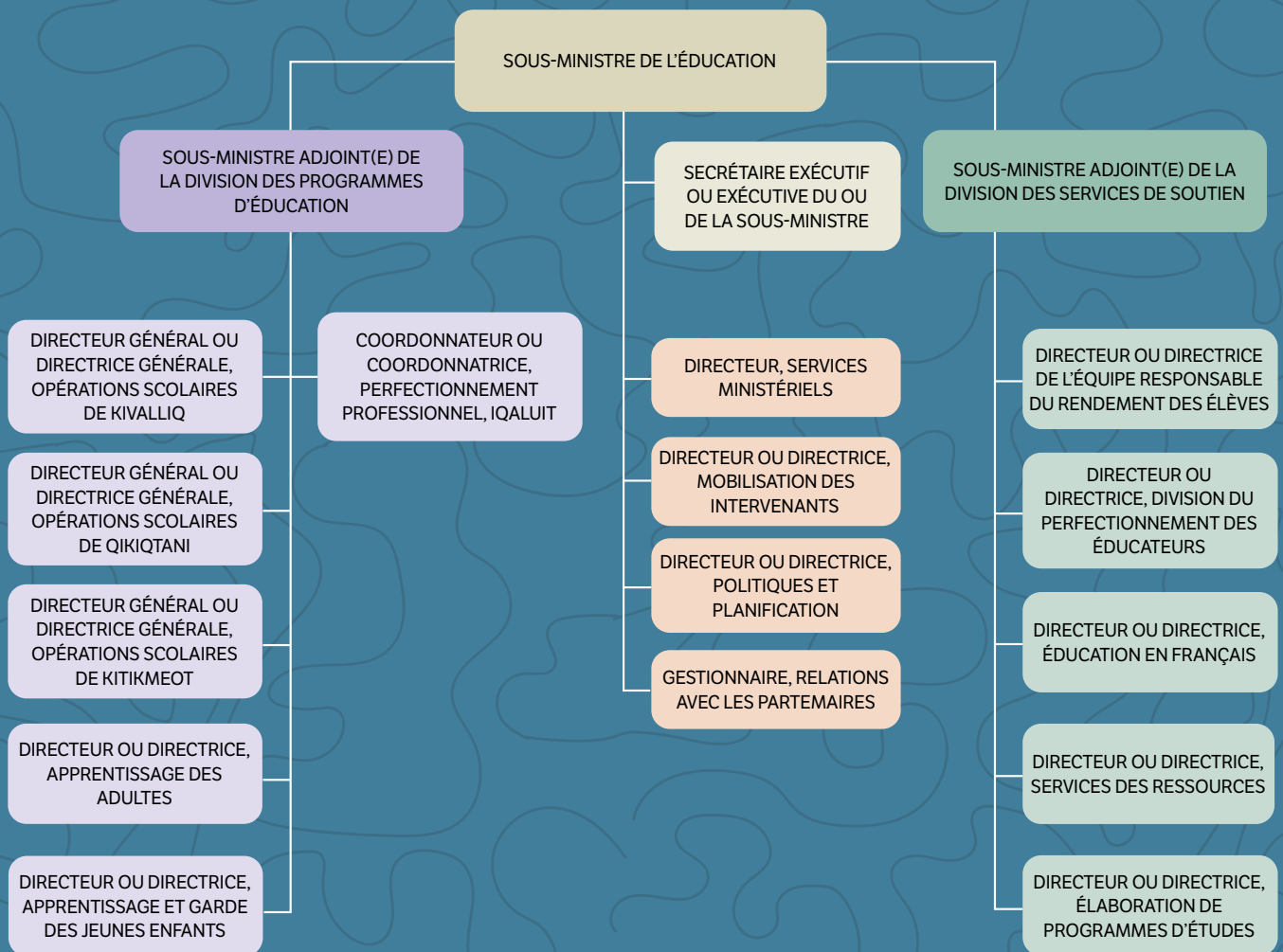
Le ministère a aussi continué d'améliorer le Programme d'aide financière aux étudiants du Nunavut (AFEN), au profit de nos apprenants adultes. En 2022-2023, l'AFEN a créé une nouvelle subvention pour les études à temps partiel destinée aux étudiants et étudiantes postsecondaires admissibles. En tout, 533 étudiants et étudiantes du Nunavut (à temps plein et à temps partiel) ont profité de l'AFEN d'une manière ou d'une autre au cours de cette année.

Je suis fière du travail que le ministère de l'Éducation a accompli et j'ai hâte de voir ce que nous pourrions continuer d'accomplir pour tous nos apprenants et apprenantes – enfants, jeunes et adultes – l'an prochain et pour les années à venir.

*Quana,*

L'honorable Pamela Hakongak Gross,  
ministre de l'Éducation

# Structure organisationnelle



# Résumé des divisions du ministère

## Bureau de la direction

La Division :

- Gère le fonctionnement général du ministère
- Recommande des buts, des objectifs et des normes au ministre
- Fournit un cadre d'orientation stratégique au ministère
- Veille à ce que le mandat du gouvernement et les directives ministérielles soient mis en œuvre de façon cohérente

## Services ministériels

La Division :

- Assure la gestion financière stratégique du ministère
- Dirige l'élaboration, la conception et la planification des projets d'infrastructure
- Dirige la gestion des installations et des véhicules
- Offre un vaste éventail de services de soutien administratif au Ministère dans les secteurs des ressources humaines stratégiques, notamment en matière d'orientation, de dotation en personnel, de formation administrative et de programmes
- Offre des services de soutien en matière de santé et sécurité au travail
- Fournit des soutiens au système d'information/ de technologies de l'information en matière de planification du système, de gestion de la base de données et d'analyse de systèmes

## Mobilisation des intervenants

La Division inclut les sections des communications et des relations avec les partenaires.

La section des communications :

- Est responsable des communications du ministère et des interactions avec les médias
- Met en place des mécanismes de communication avec les partenaires

La section des relations avec les partenaires :

- Assure le maintien des relations interministérielles et des relations avec les universités et les entreprises
- Fournit un soutien administratif au comité consultatif des aînés, à la coalition des administrations scolaires de district du Nunavut et aux administrations scolaires de district
- Fournit un soutien à l'engagement communautaire
- Élabore et gère les accords qui appuient les relations officielles entre partenaires
- Assure le maintien des relations avec les partenaires

## Politiques et planification

La Division :

- Gère l'élaboration des politiques et des lois
- S'occupe de respecter les obligations du ministère en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, y compris les mesures visant à évaluer et répondre aux demandes d'accès à l'information et la protection de la vie privée
- Coordonne la préparation de l'information destinée au ministre et au sous-ministre afin de représenter le ministère au sein du gouvernement et du territoire, aussi bien au Canada qu'à l'étranger
- Gère la planification des activités et des stratégies du ministère en ce qui concerne l'élaboration et la gestion d'un cadre de responsabilisation, la vue d'ensemble d'un cadre de travail intégré pour l'évaluation des programmes et la mise en œuvre et le contrôle de mesures et de cibles de rendement

## Apprentissage des adultes

La Division :

- Guide l'élaboration de la gouvernance, des politiques et de la planification stratégique pour l'apprentissage des adultes au Nunavut. Cela comprend le travail visant à accroître la disponibilité des possibilités d'études postsecondaires de qualité sur le territoire et à s'assurer que les programmes et services actuels sont de grande qualité, au profit des élèves et du gouvernement
- Guide la mise en œuvre de la stratégie de formation des adultes du Nunavut ainsi que de la *Loi sur l'éducation* telle qu'elle se rapporte à l'éducation des adultes
- S'occupe des programmes pour adultes qui appuient l'égalité des chances et encourage la littératie et la numératie des adultes aussi bien que les compétences essentielles à l'employabilité
- Gère le Programme d'aide financière aux étudiants du Nunavut (AFEN) qui assure une aide financière aux étudiants du Nunavut qui s'inscrivent à des programmes d'études postsecondaires

## Élaboration des programmes d'études

La Division :

- Gère et élabore le programme d'études du ministère, y compris sa révision et sa mise à jour régulières, selon les besoins
- Veille à ce que toutes les écoles aient accès et utilisent les programmes d'études adaptés à chaque niveau scolaire pour chacun des volets du programme d'études du Nunavut
- Veille à ce que le programme d'éducation du Nunavut fasse la promotion de la culture et des langues inuites, comme stipulé dans la *Loi sur l'éducation et la Loi sur la protection de la langue inuite*

## Apprentissage et garde des jeunes enfants

La Division :

- Encourage et appuie le développement de la petite enfance et l'apprentissage des jeunes enfants âgés de six ans et moins
- Maintient la qualité de la garde et de l'éducation des enfants par le biais de services d'inspection et de délivrance de licences, et conseille et appuie tous les centres de la petite enfance agréés afin d'assurer la conformité à la *Loi sur les garderies* et à son *Règlement*
- Encourage le développement de la petite enfance en offrant un appui aux enfants aux besoins variés en élaborant des ressources linguistiques et culturelles pertinentes et en offrant des possibilités de formation aux éducateurs, au personnel et aux parents du programme de la petite enfance
- S'occupe de la gestion, des politiques et de la planification des initiatives en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants en vertu de la *Loi sur les garderies* et de son *Règlement*

## Éducation en français

La Division :

- Fournit des services à la communauté francophone
- Appuie la Commission scolaire francophone du Nunavut dans la prestation d'un programme d'études en français langue maternelle, de projets et de programmes en français, conformément aux obligations du ministère de l'Éducation en vertu de la *Loi sur l'éducation*, la *Loi sur les langues officielles du Nunavut* et la *Charte canadienne des droits et libertés* qui reconnaît le statut minoritaire de la communauté francophone
- Veille à la prestation d'un programme d'études linguistiques en français langue seconde dans les écoles du Nunavut

## Division du perfectionnement des éducateurs

La Division :

- Conçoit et délivre un cadre de perfectionnement professionnel pour les employés du système scolaire du Nunavut
  - Cela comprend les séances d'orientation des nouveaux employés, les possibilités de mentorat et la formation conçue pour améliorer les pratiques professionnelles, de façon à ce que les pratiques scolaires pédagogiques, d'évaluation et d'inclusion répondent aux normes les plus élevées
- Veille à l'accréditation et aux normes concernant les enseignants

## Opérations scolaires de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année (M à 12)

La Division :

- Surveille et appuie la prestation du programme d'éducation du Nunavut dans les écoles du territoire en offrant des services de supervision et d'orientation aux directeurs d'école, aux enseignants et aux autres membres du personnel afin d'assurer que les pratiques d'enseignement, d'évaluation et de soutien aux élèves de grande qualité sont bien en place, tel qu'exigés par le ministre
- Veille au fonctionnement quotidien des écoles, à la supervision du personnel scolaire, à la liaison opérationnelle avec les administrations scolaires de district et à la direction du programme d'éducation M à 12
- S'occupe de l'embauche, de la réinstallation, de la direction et de la gestion du rendement des employés scolaires

## Services des ressources

La Division :

- Crée, publie et distribue des ressources pédagogiques et du matériel d'apprentissage ainsi que d'autres ressources opérationnelles approuvées par le ministre, et veille à ce que ces ressources entrent dans le cadre des résultats d'apprentissage décrits dans le programme d'études approuvé et les appuient
- Gère le financement de la mise en œuvre linguistique de la langue inuite pour assurer l'élaboration et la diffusion du matériel d'apprentissage en langues inuktitutes, conformément à la *Loi sur l'éducation* et à la *Loi sur la protection de la langue inuite*
- S'occupe de l'inventaire et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement des ressources pour l'enseignement et l'apprentissage, notamment de la gestion des droits d'auteur, la numérisation et l'archivage du matériel éducatif



## Rendement des étudiants

La Division :

- Gère l'élaboration de l'Ilitaunnikuliriniq, des méthodes d'évaluation des élèves et des politiques, des procédures et des normes concernant l'enseignement à la maison et les rapports; la conception, l'élaboration, la mise en œuvre et la révision des outils et ressources d'évaluation
- Supervise l'inscription des élèves, la gestion des renseignements et des dossiers et l'administration des examens menant au diplôme
- Met en œuvre l'Inuglugijaittuq, c.-à-d. une scolarité inclusive au Nunavut par l'élaboration de ressources, politiques, de procédures et de normes visant à améliorer les compétences et connaissances du personnel et à fournir des services de soutien à l'éducation
- Est responsable du Makittatiarniq, offrant aux écoles de l'aide pour promouvoir le bien-être des élèves et veiller à promouvoir un environnement d'apprentissage sécuritaire, attentif aux besoins et inclusif



# Sommaire des emplois par catégories

Tableau 1 : Taux d'inoccupation et embauchage des Inuits en 2022-2023

	Nombre total de postes				Inuits et Inuites du Nunavut	
	Nombre total de postes	Postes à doter	Postes pourvus	% de la capacité	Embauchés	% PEI <sup>1</sup>
Cadres de direction	3,00	-	3,00	100 %	1,00	33 %
Cadres supérieurs	21,00	3,00	18,00	86 %	2,00	11 %
Cadres intermédiaires	75,00	13,00	62,00	83 %	15,00	24 %
Professionnels	800,53	142,00	658,53	82 %	194,03	29 %
Paraprofessionnels	180,00	58,50	121,50	68 %	105,00	86 %
Soutien administratif	372,25	153,82	218,43	59 %	204,68	94 %
<b>Total des catégories d'emploi</b>	<b>1 451,79</b>	<b>370,32</b>	<b>1 081,46</b>	<b>74 %</b>	<b>521,71</b>	<b>48 %</b>

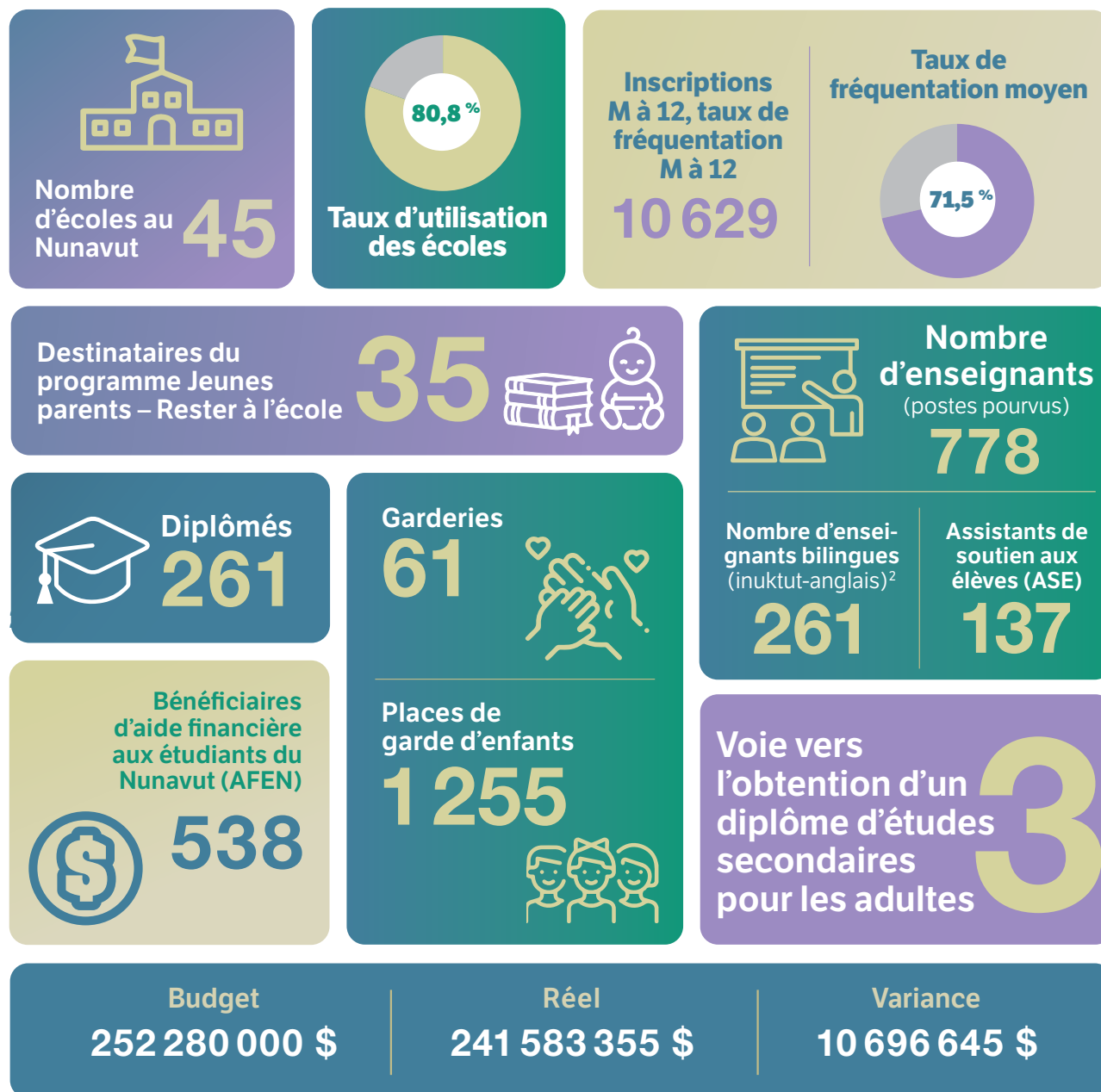
Nombre d'éducateurs inuits à l'emploi 277 des 778 postes d'éducateurs pourvus

Nombre de membres du personnel scolaire inuits non éducateurs 227 des 243,5 postes de personnel scolaire pourvus

Nombre d'enseignants qui reçoivent la prime d'encouragement à l'apprentissage de l'inuktitut 261

<sup>1</sup> Plan d'embauchage des Inuits [https://www.gov.nu.ca/sites/default/files/documents/2023-12/trps\\_eng\\_q4\\_march\\_31\\_draft\\_ne\\_final\\_.pdf](https://www.gov.nu.ca/sites/default/files/documents/2023-12/trps_eng_q4_march_31_draft_ne_final_.pdf)

# Bilan de l'année scolaire 2022-2023



<sup>2</sup> Enseignants qui reçoivent la prime d'encouragement à l'apprentissage de l'inuktitut

# Principales réalisations 2022-2023

### Apprentissage et garde des jeunes enfants : garderies à 10 \$ par jour

Le 17 novembre 2022, la ministre fédérale de la Famille, des Enfants et du Développement social Karina Gould, accompagnée de la vice-première ministre et ministre de l'Éducation Pamela Gross, a annoncé que le Nunavut devenait le premier territoire à obtenir des centres de la petite enfance agréés à 10 \$ par jour dans le cadre d'un accord pancanadien sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

À l'aide du financement accordé par le gouvernement fédéral dans le cadre de l'accord pancanadien sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, le ministère de l'Éducation a investi 2 276 469 \$ pour réduire le coût défrayé par les parents pour la garde de leurs enfants dans des établissements agréés à 10 \$ par jour du 1<sup>er</sup> décembre 2022 au 31 mars 2023.

Les familles du Nunavut comptant des enfants d'âge préscolaire fréquentant des centres de la petite enfance et des garderies familiales agréés ont pu accéder aux places à 10 \$ par jour, ce qui leur a permis d'économiser jusqu'à 55 \$ par jour par enfant en frais de garde. Cette étape clé a été franchie 15 mois plus tôt que le prévoyait l'échéancier du Plan d'action du Nunavut et plus de trois ans avant la mise en œuvre souhaitée de ce programme pancanadien, en mars 2026.

Cette initiative représente une avancée importante vers la réalisation de l'objectif qui consiste à rendre les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants plus abordables au Nunavut.

### Formule de financement du personnel – ratio élèves-éducateur

En 2020-2021, le ministère a apporté des changements importants dans la façon dont les écoles sont financées afin de tenir compte de tous les postes des écoles et de donner lieu à une répartition plus uniforme et équitable des postes au sein des écoles. La formule de financement révisée tient compte de toutes les attributions de postes au sein du personnel scolaire tout en veillant à ce que les exigences de la *Loi sur l'éducation* soient respectées et que les besoins des écoles et des étudiants soient comblés plus directement, ce qui se traduit par une réduction des fluctuations d'une année à l'autre.

La nouvelle formule de financement du personnel scolaire aide les élèves à réussir en veillant à ce que :

- Toutes les écoles aient un nombre minimum de membres du personnel enseignant et non enseignant
- Les écoles aient du personnel enseignant et non enseignant supplémentaire en fonction de leurs besoins
- La dotation en personnel soit plus stable d'une année à l'autre

La formule de financement révisée se traduit par un plus grand nombre de postes en milieu scolaire. Nous ajoutons ces postes sur une période de trois ans. L'année 2022-2023 a été la 2<sup>e</sup> de la période de transition du financement de 3 ans. Cette 2<sup>e</sup> année a ouvert la voie au financement de 25 postes supplémentaires associés au SENU, y compris des secrétaires, des gardiens ou gardiennes et des conseillers dans les écoles communautaires, ou Ilinniarvimmi Inuusilirijit.

Le financement libéré lors de la 3<sup>e</sup> année permettra d'accroître le nombre de postes en enseignement dans l'ensemble des écoles du Nunavut. Les écoles et les élèves continueront de voir les avantages de la formule révisée au fur et à mesure que le ministère la mettra en œuvre au cours des prochaines années.

## Élargissement de l'afen aux élèves à temps partiel

En 2022-2023, le programme d'Aide financière aux étudiantes et étudiants du Nunavut (AFEN) a créé une nouvelle subvention pour les études à temps partiel destinée aux étudiants et étudiantes postsecondaires admissibles.

Pour être admissible à la subvention pour les études à temps partiel, l'élève doit être inscrit et accepté comme étudiant ou étudiante à temps partiel dans un programme d'études d'un établissement reconnu et ne pas être admissible à une subvention de base à ce moment.

À l'heure actuelle, le montant maximal de la subvention pour les études à temps partiel que les demandeurs peuvent recevoir durant une année universitaire s'établit à 4 943 \$.

En tout, 533 étudiants et étudiantes du Nunavut, y compris les personnes étudiant à temps partiel, ont profité de l'AFEN au cours de l'année 2022-2023.

## Collaboration avec la CASDN

Durant l'année scolaire 2022-2023, le ministère s'est associé aux autorités de la coalition des administrations scolaires de district du Nunavut (CASDN) pour amorcer ses visites communautaires dans le cadre de la révision du *Règlement sur la langue d'instruction*. En veillant à ce que les collectivités détiennent de l'information au sujet des modèles d'enseignement bilingue dans leur collectivité, ces visites communautaires ont été menées dans le but de mettre la table à de futures consultations liées à la révision du *Règlement sur la langue d'instruction*.

Durant leurs visites des collectivités, le ministère et la CASDN ont rencontré des parents, des membres de l'ASD, des aînés, des éducateurs inuits et des élèves pour discuter de l'importance de la langue inuite, de ce qui fonctionne bien dans le domaine de l'enseignement de la langue, des possibilités d'amélioration touchant la langue d'instruction et du modèle de langue d'instruction que les collectivités souhaiteraient voir émerger.

Les visites communautaires ont été menées de février à mai 2023; en tout, sept collectivités ont été visitées durant cette période, notamment :

- Naujaat
- Coral Harbour
- Baker Lake

- Chesterfield Inlet
- Rankin Inlet
- Grise Fiord
- Resolute Bay

Le ministère et la CASDN poursuivront ces échanges et ont l'intention de visiter chacune des collectivités au cours des prochains mois.

Cette collaboration s'inscrit dans un groupe de travail plus large créé par le ministère pour réviser le *Règlement sur la langue d'instruction*. NTI et le ministère de la Culture et du Patrimoine comptent parmi ce groupe de travail.

## Language Nest

L'apprentissage linguistique à un jeune âge sert de base solide pour asseoir la réussite des enfants durant leurs études en améliorant leurs compétences cognitives de base ainsi que la rétention de la langue inuktitute. Le ministère s'est engagé à trouver des moyens uniques d'appuyer l'utilisation de l'inuktitut pour assurer le succès de nos futurs élèves et de leurs familles.

En 2021-2022, le ministère de l'Éducation a collaboré avec Iliqaqsiq et l'administration scolaire du district (ASD) de Naujaat pour offrir le premier projet pilote d'alphabétisation familiale Language Nest (un programme d'alphabétisation familial de 12 semaines pour les parents qui demeurent à la maison et leurs enfants de 0 à 5 ans) à Naujaat.

En 2022-2023, le ministère a collaboré avec Iliqaqsiq (le Conseil des littératies du Nunavut) pour mettre en place et offrir son second programme de 12 semaines, lequel s'est amorcé en septembre 2022. Huit parents et 12 enfants ont participé au programme (du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023). Cinq membres du personnel, un coordonnateur à temps plein et cinq animateurs à temps partiel ont été embauchés pour assurer la prestation du programme. Des aînés ont aussi été invités à titre d'enseignants pour soutenir le programme.

Le ministère espère continuer de financer l'expansion ou la répétition du programme Language Nest dans d'autres collectivités au cours des prochaines années. Il travaille actuellement à élaborer un guide de programme et un manuel de départ pour élargir les programmes Language Nest à d'autres collectivités.

## Prix d'alphabétisation du conseil de la fédération

Le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération récompense les réalisations exceptionnelles, les pratiques innovantes et l'excellence dans le domaine de l'alphabétisation. Les prix sont remis annuellement, dans chaque province et territoire, pour souligner l'excellence des éducateurs, des bénévoles, des apprenants, des organismes communautaires et des entreprises dans plusieurs domaines, notamment l'alphabétisation au sein des familles, de la communauté autochtone, dans le milieu de la santé et du travail ainsi que dans les collectivités.<sup>3</sup>

Le Conseil de la fédération a décerné son Prix d'alphabétisation 2022 pour le Nunavut à Jeela Palluq-Cloutier. Jeela Palluq-Cloutier est une enseignante, auteure, modèle de comportement et mentore animée depuis toujours par une passion pour les langues, l'enseignement et le désir de porter l'inuktitut, la langue inuite parlée par les collectivités de l'Arctique canadien, aux plus hauts sommets. Jeela, qui enseigne depuis 1989, possède une vaste expérience dans l'ensemble du Nunavut. Sa carrière lui a permis d'exercer de nombreux rôles dont ceux d'enseignante au primaire à Igloolik et à Iqaluit, puis au secondaire à Iqaluit, de même qu'au Collège de l'Arctique du Nunavut, au Nunavut Sivuniksavut, à l'Université Carleton et au Pirurvik Centre.

Jeela a enseigné l'inuktitut à des personnes de tous les âges. Ayant publié quatre livres, elle est une auteure accomplie. Elle a repris les études à l'âge adulte pour achever une maîtrise sur l'histoire des systèmes d'écriture et la vision des éducateurs du Nunavut sur la standardisation de l'inuktitut. Elle soutient la création de ressources numériques en inuktitut pour briser la barrière de communication à laquelle sont confrontés de nombreux Nunavummiut unilingues. Jeela a contribué à modifier l'interface de médias sociaux populaires et d'applications informatiques, un projet qui a exigé non seulement un travail de traduction, mais surtout de terminologie pour rechercher et trouver les bons termes pour décrire ces technologies. Jeela a travaillé à valider la qualité de nouveaux outils de traduction automatique pour permettre les interactions en ligne des Inuits en traduisant plus de 11 000 mots inuktituts liés aux médias sociaux. Les contributions incroyables de Jeela aux langues inuktitutes améliorent la qualité de vie des collectivités dans l'ensemble du Nunavut et même au-delà.<sup>4</sup>

<sup>3</sup> <https://www.pmprovincesterritoires.ca/prix-d-alphabetisation-du-conseil-de-la-federation/>

<sup>4</sup> <https://www.pmprovincesterritoires.ca/les-premiers-ministres-des-provinces-et-des-territoires-annoncent-les-laureats-des-prix-dalphabetisation-2022/>

# Rapport sur l'inclusion scolaire/ Inuglugijaittuq

Le ministère de l'Éducation a mis en œuvre son modèle d'inclusion Inuglugijaittuq ainsi que son programme des services de soutien à l'éducation pour que chaque élève puisse réussir à progresser continuellement tout au long de ses études.

Le modèle d'inclusion Inuglugijaittuq offre du soutien aux écoles pour s'assurer que tous les élèves progressent dans le continuum de l'apprentissage, qui comprend cinq phases :

1. **Qaujilisaatuq** : L'apprenant émergent
2. **Tukisiliqtuq** : L'apprenant en transition
3. **Tukisinaqsiliqtuq** : L'apprenant communicatif
4. **Pinasugunnaqsijuq** : L'apprenant confiant
5. **Pijunnaqsijuq** : L'apprenant compétent

Les prestataires de services de soutien en éducation améliorent les programmes scolaires en offrant de la formation au personnel, des ressources et des occasions pour les élèves de développer leurs compétences. Ces services comprennent :

- Éducation en American Sign Language (langue des signes américaine)
- Technologies d'aide à l'apprentissage
- Psychologie de l'éducation
- Ergothérapie
- Physiothérapie
- Santé mentale en milieu scolaire
- Orthophonie
- Soutien aux élèves aveugles ou à basse vision
- Soutien aux élèves sourds ou malentendants
- Soutien aux élèves neurodivergents

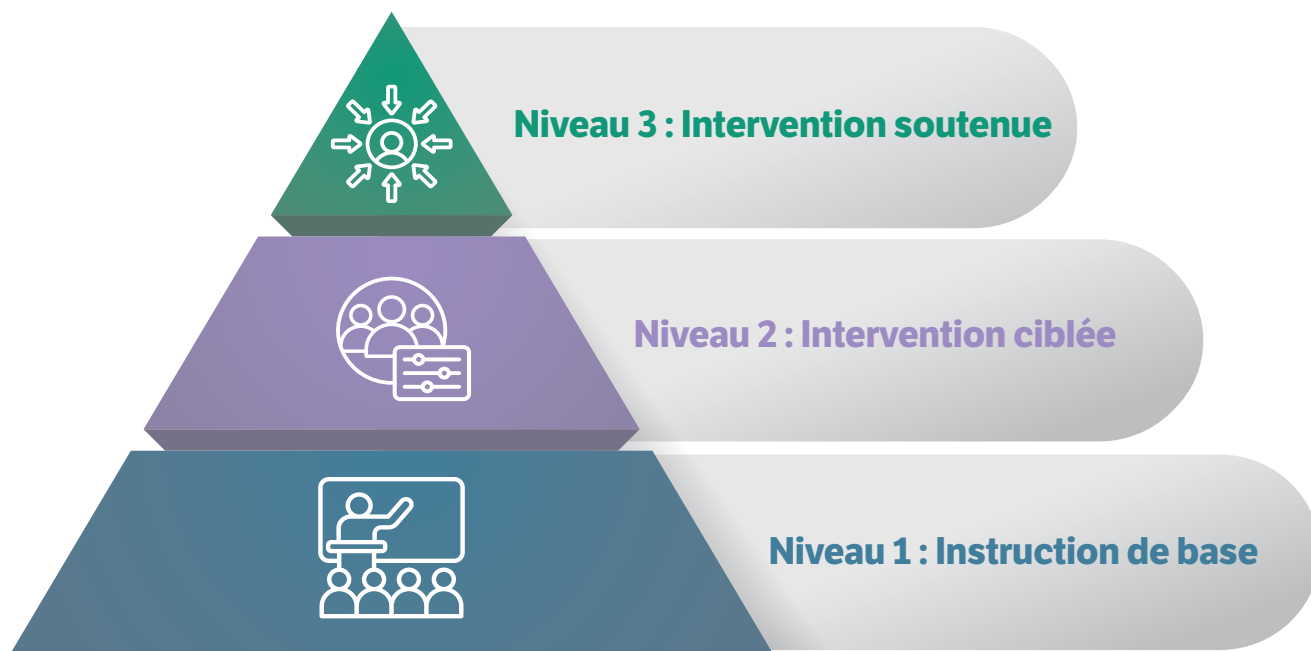
Ces services de soutien à l'éducation sont offerts aux élèves en personne et virtuellement en suivant un système de niveaux, soit individuellement, en petits groupes ou dans l'ensemble de la classe ou de l'école.

# Services de soutien à la santé mentale en milieu scolaire

Durant l'année scolaire 2022-2023, le ministère de l'Éducation a étendu ses services de soutien à la santé mentale en milieu scolaire, les faisant passer de cinq collectivités (le projet pilote) à 12 collectivités (Arviat, Cambridge Bay, Clyde River, Coral Harbour, Gjoa Haven, Igloodik, Kinngait, Kugluktuk, Naujaat, Pond Inlet, Sanirajak et Whale Cove).

Les conseillers en santé mentale offrent une gamme de services à plusieurs niveaux axés sur la prévention, l'intervention précoce et les services ciblés et individualisés. Le ministère se base sur le modèle de prestation de services Inuglugajaittuq qui intègre la formation, l'accompagnement professionnel, les services de consultation et la présentation de ressources en temps opportun.

Les services de soutien en santé mentale, qui s'arriment au modèle de soutien Inuglugajaittuq, consistent en trois niveaux, comme le présentent le diagramme et les descriptions ci-dessous.





### Niveau 1 : Classe entière

Tous les élèves de la classe ou de l'école reçoivent un soutien de niveau 1, aussi qualifié de soutien universel. Le niveau 1 consiste en des mesures de soutien qui favorisent l'appartenance et la réussite scolaire de tous les élèves. Le personnel et les prestataires de services collaborent pour choisir et utiliser les stratégies et les interventions qui répondent aux besoins de la majorité des élèves de façon générale. Ce niveau de soutien s'adresse à tous les élèves et peut comprendre l'enseignement de techniques d'autorégulation et l'utilisation de systèmes de champs sonores dans les salles de classe et autres lieux d'enseignement.

Ce sont surtout les enseignants qui offrent les services de niveau 1; ils reçoivent pour ce faire du soutien de conseillers en santé mentale en milieu scolaire sous forme d'accompagnement professionnel, de formation ou d'orientation. Les conseillers proposent aux enseignants des stratégies qui favorisent l'alphabétisation émotionnelle, l'autorégulation et d'autres sujets pertinents par l'intermédiaire de différentes activités, comme des visites en classe, des présentations et du partage de ressources. Les enseignants suivent et évaluent le progrès des élèves au moyen d'évaluations, comme des devoirs, des projets, des présentations et des évaluations de la performance. Les enseignants aiguillent les élèves qui ont besoin d'un soutien supplémentaire vers un enseignant de soutien, un ou une coach d'apprentissage ou l'équipe-école.

### Niveau 2 : Interventions en petits groupes

Certains élèves ont besoin d'un soutien supplémentaire pour atteindre des objectifs plus précis. Cette façon d'aider, qui prend habituellement la forme d'ateliers en petits groupes de deux à trois fois par semaine, est axée sur la correction de certaines lacunes en particulier. Le soutien de niveau 2 peut aussi faire intervenir des consultations avec l'enseignante et des activités réalisées en classe; des ajustements sont apportés en fonction du progrès démontré par les élèves.

Les enseignants reçoivent un appui de la part des conseillers en santé mentale ainsi que des prestataires de services de soutien pour le soutien à l'éducation de niveau 2.

### Niveau 3 : Stratégies de soutien et interventions individuelles

Quelques élèves ont besoin d'interventions plus personnalisées. Habituellement, les élèves bénéficient d'interventions de niveau 3 en très petits groupes ou individuelles, pendant un certain temps. Ce niveau vise à aider les élèves qui ont besoin d'un coup de pouce supplémentaire pour réussir à l'école de façon constante.

L'équipe-école collabore normalement à la conception et à la mise en place de mesures de soutien de niveau 3 sur mesure pour les élèves. Cette équipe travaille de concert avec les prestataires de services de soutien à l'éducation pour discuter des stratégies possibles, obtenir leur aval et orienter l'élève vers le ministère pour une évaluation. Après l'évaluation, un plan de soutien détaillé est établi, enregistré, mis en œuvre, suivi et révisé au besoin.

En 2022-2023, la mise en œuvre concluante des services de santé mentale arrimés à ce modèle s'est traduite par 532 séances de niveau 1, 397 séances de niveau 2 et 559 séances de niveau 3 dont ont profité 90 élèves.

De plus, 12 interventions psychosociales d'urgence ont été réalisées dans 9 collectivités, parfois en personne et parfois virtuelles, de façon à personnaliser le soutien aux besoins de chacune des collectivités. Ces initiatives comprennent une formation en premiers secours psychologiques pour le personnel scolaire, des vérifications sporadiques du mieux-être individuel auprès des élèves, des groupes d'autonomisation virtuels pour les jeunes, du soutien pour la collaboration interorganisme, de la planification en matière de sécurité et du partage de ressources. Deux spécialistes en gestion de crise de la Croix-Rouge canadienne ont été déployés durant 5 à 7 jours pour offrir du soutien en personne dans les écoles alors que les interventions virtuelles ont duré 5 semaines.

# Soutien et services offerts

En 2022-2023, le ministère a réussi à offrir des services de soutien à l'éducation, tel que l'indiquent les tableaux ci-dessous.

Tableau 2 : Résumé de services de soutien à l'éducation – Services individualisés 2022-2023

Service de soutien	Nombre d'élèves ayant reçu des services individualisés
Éducation en American Sign Language	11
Psychologie de l'éducation	12
Ergothérapie	413
Physiothérapie	119
Services de santé mentale en milieu scolaire	90
Orthophonie	435
Soutien aux élèves sourds ou malentendants	87

## Services d'ergothérapie

Les ergothérapeutes du système scolaire travaillent à aider l'enfant à participer pleinement et de la façon la plus positive possible aux activités en milieu scolaire. Les ergothérapeutes aident les enseignants et les parents à mieux comprendre les besoins de l'élève et proposent des stratégies pour encourager sa réussite.

Tableau 3 : Services d'ergothérapie offerts dans les écoles en 2022-2023

Niveau 3 – Services d'intervention soutenue						Niveau 2 – Services ciblés	Niveau 1 et 2 – Services universels	Temps de soutien en personne dans les écoles	
Nombre total d'élèves ayant reçu du soutien	Nouvelles orientations	Élèves libérés des soutiens	Rendez-vous dans les écoles	Rendez-vous virtuels	Total des rendez-vous	Élèves aidés	Nombre d'interventions auprès des élèves	Temps à l'école (jours)	Visites dans les écoles
413	111	50	850	1135	1985	341	43 903	180,75	81

## Services de physiothérapie

La physiothérapie en milieu scolaire favorise la participation en milieu d'éducation. Les principaux objectifs de la physiothérapie en milieu scolaire consistent à améliorer la force, l'équilibre, la coordination et la mobilité. Les physiothérapeutes travaillent avec l'équipe-école pour intégrer le mouvement et l'activité à l'enseignement.

Tableau 4 : Services de physiothérapie offerts dans les écoles en 2022-2023

Niveau 3 – Services d'intervention soutenue						Niveau 2 – Services ciblés	Niveau 1 et 2 – Services universels	Temps de soutien en personne dans les écoles	
Nombre total d'élèves ayant reçu du soutien	Nouvelles orientations	Élèves libérés des soutiens	Rendez-vous dans les écoles	Rendez-vous virtuels	Total des rendez-vous	Élèves aidés	Nombre d'interventions auprès des élèves	Temps à l'école (jours)	Visites dans les écoles
<b>119</b>	<b>26</b>	<b>12</b>	<b>225</b>	<b>375</b>	<b>600</b>	<b>63</b>	<b>5512</b>	<b>58,75</b>	<b>57</b>

## Services d'orthophonie

Les orthophonistes sont des membres essentiels de l'équipe-école, contribuant à tous les aspects de la communication des élèves, y compris la relation entre l'écoute, la parole, la lecture, l'écriture et les interactions avec les autres. Les services d'orthophonie contribuent à la réussite scolaire de même qu'au bien-être social et émotionnel des élèves.

Tableau 5 : Services d'orthophonie offerts dans les écoles en 2022-2023

Niveau 3 – Services d'intervention soutenue						Niveau 2 – Services ciblés	Niveau 1 et 2 – Services universels	Temps de soutien en personne dans les écoles	
Nombre total d'élèves ayant reçu du soutien	Nouvelles orientations	Élèves libérés des soutiens	Rendez-vous dans les écoles	Rendez-vous virtuels	Total des rendez-vous	Élèves aidés	Nombre d'interventions auprès des élèves	Temps à l'école (jours)	Visites dans les écoles
<b>435</b>	<b>113</b>	<b>134</b>	<b>480</b>	<b>1122</b>	<b>1602</b>	<b>446</b>	<b>38 968</b>	<b>155</b>	<b>56</b>

Lorsque nos capacités de production de rapports auront augmenté, les statistiques liées aux différents niveaux pour les autres services de soutien à l'éducation (enseignement aux personnes sourdes ou malentendantes, enseignement de l'American Sign Language, psychologie de l'éducation, santé mentale en milieu scolaire et soutien aux élèves neurodivergents) seront ajoutées aux futurs rapports annuels.

En 2022-2023, le nombre d'élèves ayant bénéficié d'une orthophonie individualisée a augmenté (+26%) ainsi que d'une ergothérapie (+18%), avec une légère augmentation du nombre d'élèves ayant bénéficié d'une physiothérapie (+7%).



# Rapport sur L’Inuit Qaujimajatuqangit

En 2022-2023, le ministère a continué de déployer des efforts pour assurer que les valeurs sociétales inuites et les principes de l’Inuit Qaujimajatuqangit sont intégrés et favorisés par le système d’éducation. Quelques-unes des principales mesures que le ministère a prises pour favoriser l’Inuit Qaujimajatuqangit en 2022-2023 sont présentées ci-dessous.

## Programme d’études du Nunavut

L’Inuit Qaujimajatuqangit incarne les fondements du système d’éducation du Nunavut; le ministère s’appuie sur le cadre de travail de l’Inuit Qaujimajatuqangit pour guider l’élaboration du programme d’études. La Division de l’Élaboration de programmes d’études met en œuvre le cadre de travail et veille à ce que le programme d’études soit éclairé par l’Inuit Qaujimajatuqangit, appuyée par une équipe qui s’occupe des questions de culture et de patrimoine.

## Cours et programmes élaborés à l’échelle locale

Le ministère appuie les cours et les programmes élaborés à l’échelle locale pour répondre aux besoins uniques des élèves et des communautés. Les ASD ou la Commission scolaire francophone du Nunavut peuvent offrir des cours qui vont au-delà du programme d’études standard conformément à la *Loi sur l’éducation*. Les écoles continuent d’offrir des cours élaborés à l’échelle locale, y compris la chasse et le piégeage, la confection de vêtements traditionnels à l’aide de divers matériaux et conceptions, tout dépendant de la communauté, et un camp scientifique axé sur la géographie régionale.

## Perfectionnement professionnel

Tous les éducateurs et éducatrices de même que le personnel de direction des établissements d’enseignement ont eu l’occasion de participer à deux cours en ligne non crédités d’orientation à l’enseignement au Nunavut. Les cours, qui ont aidé les éducateurs et éducatrices à approfondir leur compréhension de l’Inuit Qaujimajatuqangit, comprenaient des notions abordant les thèmes suivants :

- Introduction à l’Inuit Qaujimajatuqangit : le cadre d’éducation pour le programme d’études du Nunavut
- Sensibilisation à la culture et pratique tenant compte des traumatismes

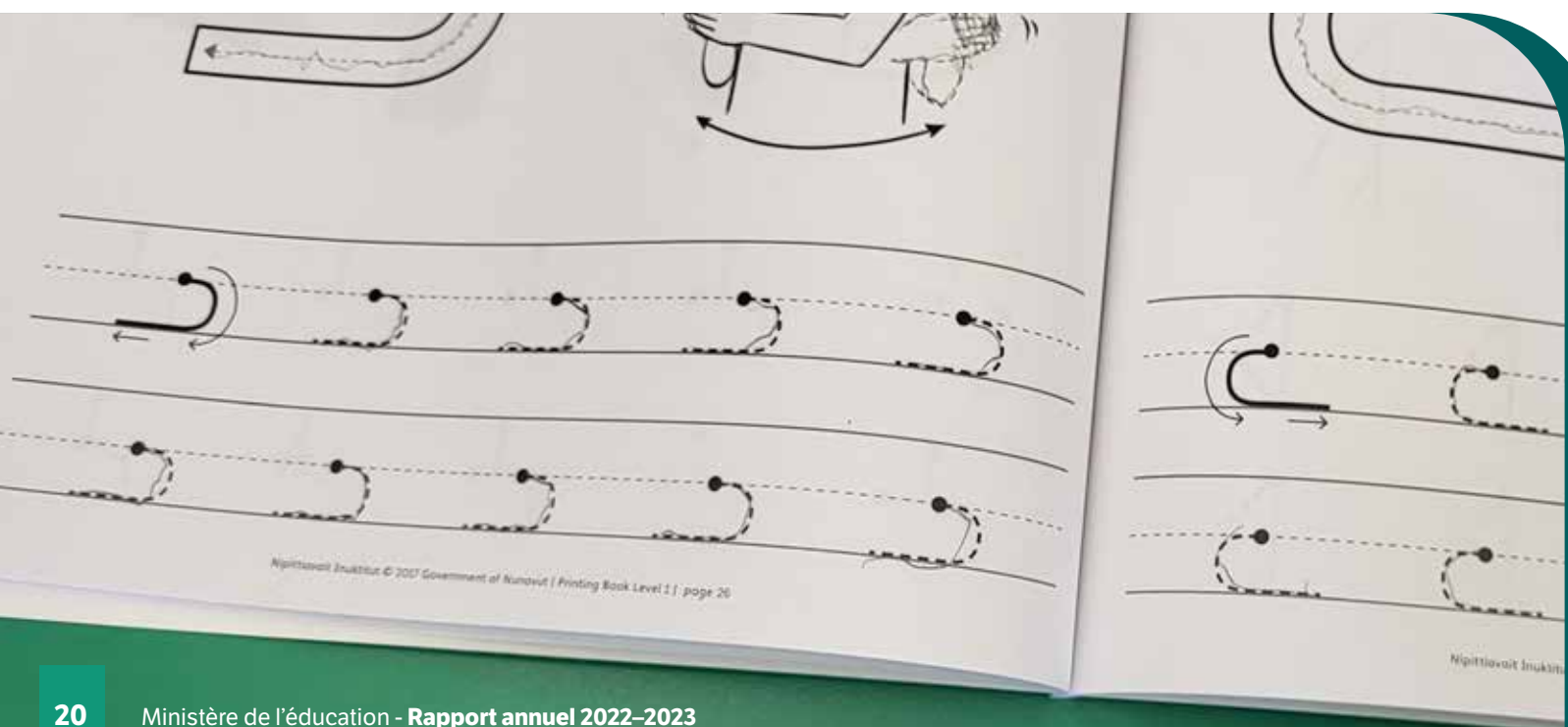
Cette année, tous les éducateurs et éducatrices ainsi que les gestionnaires d’établissements scolaires nouvellement embauchés ont aussi été invités à des séances par visioconférence pour leur présenter les croyances fondamentales entourant l’enseignement et le leadership au Nunavut, y compris les valeurs sociétales inuites, le bilinguisme en éducation et nos documents de base.

# Rapport sur la langue d'instruction

## Mise en œuvre du modèle bilingue

Tel que l'exige la *Loi sur l'éducation*, les ASD choisissent les langues d'instruction (LDI) (la langue inuite et soit le français ou l'anglais) ainsi que le modèle d'enseignement bilingue pour leur communauté. Trois modèles d'enseignement bilingue sont en usage dans les écoles du Nunavut :

- **Le modèle Qulliq** visant à répondre aux besoins des communautés du Nunavut là où l'inuktitut est la langue maternelle de la communauté. Au départ, l'inuktitut est la langue d'instruction pour la plupart des matières scolaires et les matières enseignées en anglais sont présentées petit à petit.
- **Le modèle d'immersion** s'adressant aux communautés qui ont connu une perte linguistique importante. Ce modèle est axé sur le renversement de la perte de la langue. La plupart des matières scolaires sont enseignées en inuktitut et les matières enseignées en anglais sont présentées petit à petit.
- **Le modèle à deux régimes pédagogiques** s'adressant aux communautés qui comptent de nombreuses personnes qui parlent couramment l'inuktitut et l'anglais comme langue maternelle. Dans le volet de la langue inuite, la plupart des matières scolaires sont d'abord enseignées en inuktitut et les matières enseignées en anglais sont présentées petit à petit. Dans le volet des langues autres que l'inuit, la plupart des matières scolaires sont d'abord enseignées en anglais et les matières enseignées en inuktitut sont présentées petit à petit. L'objectif est de permettre aux élèves d'apprendre dans leur langue maternelle et d'assurer que les diplômés sont bilingues.



Le tableau suivant indique le modèle linguistique actuel choisi par l'ASD dans chaque communauté.

**Tableau 6 : Modèle de LDI par collectivité**

Collectivité	Modèle de LDI
Cambridge Bay	Immersion
Gjoa Haven	Immersion
Kugaaruk	Immersion
Kugluktuk	Immersion
Arviat	Qulliq
Baker Lake	Qulliq
Chesterfield Inlet	Qulliq
Coral Harbour	Qulliq
Naujaat	Qulliq
Taloyoak	Qulliq
Whale Cove	Qulliq
Apex	Qulliq
Arctic Bay	Qulliq
Clyde River	Qulliq
Grise Fiord	Qulliq
Igloodik	Qulliq
Kimmirut	Qulliq
Kinngait	Qulliq
Pangnirtung	Qulliq
Pond Inlet	Qulliq
Qikiqtarjuaq	Qulliq
Resolute Bay	Qulliq
Sanikiluaq	Qulliq
Sanirajak	Qulliq
Iqaluit	Deux régimes pédagogiques
Rankin Inlet	Deux régimes pédagogiques

La Loi provisoire sur la langue d'instruction a reçu la sanction royale en juin 2022. En vertu de la Loi, le ministère s'est engagé à terminer l'élaboration d'un *Règlement sur la langue d'instruction* révisé d'ici juillet 2025.

Le ministère, par l'entremise du groupe de travail sur le *Règlement sur la langue d'instruction*, travaille à la révision des modèles de langue d'instruction utilisés dans chacune des écoles et fera part des changements proposés au moyen de règlements.

### Capacité d'offrir un enseignement en inuktit

Afin d'offrir l'enseignement en inuktit, le ministère a besoin d'un personnel scolaire possédant les compétences et les connaissances dans la langue d'instruction. Au cours de l'année scolaire 2022-2023, on comptait 261 enseignants bilingues<sup>5</sup> dans toutes les écoles du Nunavut, y compris des moniteurs de langue. Il s'agissait d'une augmentation par rapport aux 259 enseignants bilingues en 2021-2022. Le ministère continue de travailler à former plus d'éducateurs et d'éducatrices inuits et bilingues pour appuyer l'enseignement en inuktit dans nos écoles.

### Élaboration de programmes d'études, ressources, évaluation, formation, certification et perfectionnement professionnel : de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année et de la 4<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année

Le ministère de l'Éducation a élaboré un plan de mise en œuvre échelonné sur 20 ans pour guider l'élaboration d'un programme d'études conçu au Nunavut capable de soutenir un système d'éducation entièrement bilingue en inuktit et en anglais ou en français. Le plan de mise en œuvre du programme de LDI permet de déterminer la portée des travaux et les échéanciers pour la création d'un programme d'études et de ressources propres au Nunavut dans toutes les matières scolaires et toutes les années. Le plan du ministère pour l'élaboration de programmes d'études s'harmonise avec le calendrier établi dans la *Loi sur l'éducation*, en vertu duquel le ministère doit produire des programmes d'études, du matériel pédagogique et des séances de formation concernant la discipline linguistique en inuktit d'ici 2039. Ce nouveau programme d'études, plus pertinent sur le plan culturel, améliorera la prestation des cours en inuktit.

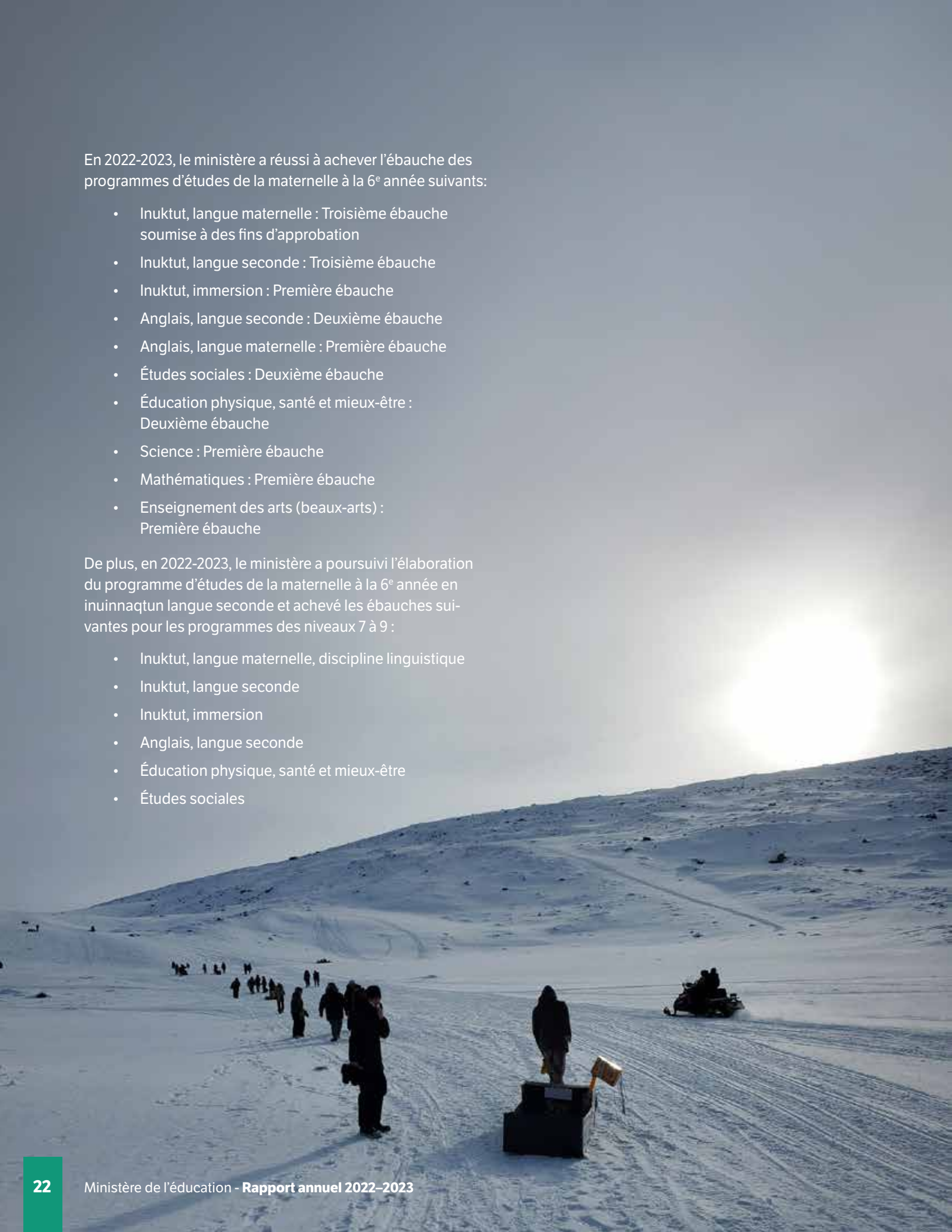
<sup>5</sup> Enseignants qui reçoivent la prime d'encouragement à l'apprentissage de l'inuktit

En 2022-2023, le ministère a réussi à achever l'ébauche des programmes d'études de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année suivants:

- Inuktit, langue maternelle : Troisième ébauche soumise à des fins d'approbation
- Inuktit, langue seconde : Troisième ébauche
- Inuktit, immersion : Première ébauche
- Anglais, langue seconde : Deuxième ébauche
- Anglais, langue maternelle : Première ébauche
- Études sociales : Deuxième ébauche
- Éducation physique, santé et mieux-être : Deuxième ébauche
- Science : Première ébauche
- Mathématiques : Première ébauche
- Enseignement des arts (beaux-arts) : Première ébauche

De plus, en 2022-2023, le ministère a poursuivi l'élaboration du programme d'études de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année en inuinnaqtun langue seconde et achevé les ébauches suivantes pour les programmes des niveaux 7 à 9 :

- Inuktit, langue maternelle, discipline linguistique
- Inuktit, langue seconde
- Inuktit, immersion
- Anglais, langue seconde
- Éducation physique, santé et mieux-être
- Études sociales





À la suite de l'élaboration du programme d'études, des outils d'évaluation et de production de rapports seront créés. Ceci comprendra l'élaboration de cibles de compétences (résultats d'apprentissage). Des ressources pour l'enseignement adaptées au nouveau programme d'études seront aussi conçues. Enfin, une fois que le programme d'études, l'évaluation et les ressources seront prêts, le ministère préparera et offrira des séances de formation pour aider les enseignants et enseignantes à mettre en œuvre le nouveau matériel. La figure ci-dessous indique les étapes du processus d'élaboration des programmes d'études.

Figure 1 : Processus d'élaboration des programmes d'études propres au Nunavut



## Recrutement et maintien des effectifs

En 2022-2023, le ministère a poursuivi ses efforts en vue de former, recruter et maintenir en poste des éducateurs inuits. Cette collaboration continue avec le Collège de l'Arctique du Nunavut pour appuyer le PFEN. En tout, 176 élèves des trois régions se sont inscrits au programme au cours de l'année scolaire 2022-2023.

Le ministère a également continué d'appuyer le personnel de soutien qui souhaite poursuivre des études postsecondaires dans le cadre du programme de congé d'étude Sivummuakpaallirutiksats. En vertu de ce programme, le personnel bénéficie de congés autorisés et de financement pour faire des études à temps plein dans un établissement d'enseignement postsecondaire, professionnel ou technique reconnu. En septembre 2022, 1 nouvel employé s'est inscrit au programme, pour un total de 16 employés actuellement inscrits ou ayant achevé le PFEN.

# BUDGET

## du ministère de l'éducation

On trouvera ci-après une ventilation du budget et des dépenses réelles du ministère pour 2022-2023, par division.

<b>Bureau de la direction</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
09000 – Bureau du sous-ministre	770 000 \$	-384 631 \$	1 154 631 \$
09010 – Sous-ministre adjoint(e) (SMA), programmes d'éducation	242 000	394 008	-152 008
09011 – SMA, services de soutien	239 000	449 178	-210 178
09019 – Bureau du directeur (mobilisation des intervenants)	178 000	0	178 000
09020 – Communications	572 000	503 764	68 236
09030 – Relations avec les partenaires	1 320 000	1 472 836	-152 836
09035 – Comité consultatif des aînés	296 000	1 350	294 650
09040 – Coalition des ASD du Nunavut	665 000	3 103 000	-2 438 000
	<b>4 282 000 \$</b>	<b>5 539 505 \$</b>	<b>-1 257 505 \$</b>

<b>Politiques et planification</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
09100 – Bureau du directeur (politiques et planification)	928 000 \$	923 692 \$	4 308 \$
09130 – Coordinonateur ou coordinatrice responsable de l'IQ/embauchage des Inuits	139 000	180 486	-41 486
09135 – Programme Sivummuakpaallirutiksats	420 000	33 219	386 781
09140 – Législation	161 000	81 629	79 371
09150 – Planification, production de rapports et évaluation	691 000	380 836	310 164
	<b>2 339 000 \$</b>	<b>1 599 861 \$</b>	<b>739 139 \$</b>

<b>Services ministériels</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
09200 – Bureau du directeur (services ministériels)	1 764 000 \$	2 512 993 \$	-748 993 \$
09210 – Finances et administration	1 137 000	1 702 234	-565 234
09220 – Planification des systèmes d'information	2 271 000	2 630 725	-359 725
09230 – Ressources humaines	365 000	701 794	-336 794
09240 – Planification des immobilisations	258 000	383 547	-125 547
09260 – Santé et sécurité	560 000	836 499	-276 499
	<b>6 355 000 \$</b>	<b>8 767 793 \$</b>	<b>-2 412 793 \$</b>

<b>Rendement des étudiants</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
09300 – Bureau du directeur (rendement des élèves)	769 000 \$	814 916 \$	-45 916 \$
09310 – Soutien aux étudiants	1 344 000	788 698	555 302
09320 – Évaluation des étudiants	839 000	1 372 404	-533 404
09330 – Inclusion scolaire	2 857 000	3 180 134	-323 134
	<b>5 809 000 \$</b>	<b>6 156 153 \$</b>	<b>-347 153 \$</b>

<b>Apprentissage des adultes</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
09401 – Bureau du directeur (apprentissage des adultes)	447 000 \$	659 714 \$	-212 714 \$
09410 – Formation préalable à l'emploi	2 687 000	175 000	2 512 000
09415 – Éducation des adultes et études postsecondaires	119 000	1 226	117 774
09419 – Évaluation et suivi des programmes pour adultes	124 000	0	124 000
09420 – Diplôme d'éducation générale	4 000	0	4 000
09430 – Programme pour adultes (PASS)	390 000	57 022	332 978
09440 – Alphabétisation et éducation de base des adultes	388 000	175 000	213 000
09450 – AFEN – Administration	1 282 000	1 981 385	-699 385
09460 – AFEN – Programme	8 917 000	9 599 185	-682 185
	<b>14 358 000 \$</b>	<b>12 648 532 \$</b>	<b>1 709 468 \$</b>

<b>Services des ressources</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
09500 – Services des ressources	1 143 000 \$	1 519 052 \$	-376 052 \$
09504 – Services des ressources, inuktitut	2 517 000	1 362 750	1 154 250
	<b>3 660 000 \$</b>	<b>2 881 802 \$</b>	<b>778 198 \$</b>

<b>Élaboration des programmes d'études</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
09510 – Bureau du directeur (élaboration des programmes d'études)	294 000 \$	1 246 515 \$	-952 515 \$
09511 – Responsable de l'équipe, programme Pathways	491 000	4 136	486 864
09512 – Responsable de l'équipe, Culture et Patrimoine	369 000	244 710	124 290
09513 – Responsable de l'équipe, Iqqaqqukkariniq	408 000	2 098	405 902
09514 – Responsable de l'équipe, Nunavusiutit	408 000	101 210	306 790
09515 – Responsable de l'équipe, Aulajaaqtut	409 000	176 982	232 018
09516 – Responsable de l'équipe, Uqausiliriniq	436 000	-53 850	489 850
	<b>2 815 000 \$</b>	<b>1 721 801 \$</b>	<b>1 093 199 \$</b>

<b>Éducation en français</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
09550 – Bureau du directeur (éducation en français)	759 000	480 817	278 183
	<b>759 000 \$</b>	<b>480 817 \$</b>	<b>278 183 \$</b>

<b>Division du perfectionnement des éducateurs</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
09600 – Bureau du directeur(perfectionnement des éducateurs)	1 489 000 \$	1 666 925 \$	-177 925 \$
09605 – Ressources de formation en éducation	3 019 000	1 089 626	1 929 374
09607 – Fonds de perfectionnement professionnel de l'AEN	4 358 000	3 859 556	498 444
09610 – Mise en œuvre du programme et formation, Kugluktuk	839 000	3 595	835 405
09620 – Perfectionnement des éducateurs	912 000	331 508	580 492
09630 – Brevet d'enseignement	301 000	329 274	-28 274
09640 – Mise en œuvre de programmes et formation, Pond Inlet	1 042 000	2 356	1 039 644
	<b>11 960 000 \$</b>	<b>7 282 840 \$</b>	<b>4 677 160 \$</b>

## Apprentissage et garde des jeunes enfants

	Budget	Réel	Variance
Bureau du directeur (Apprentissage et garde des jeunes enfants)	1 308 000 \$	1 507 939 \$	-199 939 \$
Ressources de la petite enfance	701 000	247 754	453 246
Développement de la petite enfance	656 000	781 074	-125 074
Initiative Enfants en santé	908 000	300 814	607 186
Subventions et services de garderie	2 150 000	2 481 726	-331 726
Soutien de la petite enfance	170 000	23 072	146 928
Programme Jeunes parents – Rester à l'école	170 000	51 577	118 423
	<b>6 063 000 \$</b>	<b>5 393 956 \$</b>	<b>669 044 \$</b>

## Opérations scolaires M à 12

	Budget	Réel	Variance
Administration centrale des opérations scolaires	1 427 000 \$	701 783 \$	725 217 \$
Opérations scolaires de la région de Qikiqtani	94 329 000	89 160 184	5 168 816
Opérations scolaires de Kivalliq	59 621 000	60 974 170	-1 353 170
Opérations scolaires de Kitikmeot	36 039 000	36 109 063	-70 063
Opérations scolaires en français	2 464 000	2 165 095	298 905
	<b>193 880 000 \$</b>	<b>189 110 295 \$</b>	<b>4 769 705 \$</b>



<b>09702 – Bureau du directeur (Apprentissage et garde des jeunes enfants)</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
Bureau du directeur (apprentissage et garde des jeunes enfants)	308 000 \$	647 789 \$	-339 789 \$
Financement de l'EPE par l'ASD	1 000 000	860 150	139 850
	<b>1 308 000 \$</b>	<b>1 507 939 \$</b>	<b>-199 939 \$</b>

<b>09710 – Ressources de la petite enfance</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
09710 – Ressources de la petite enfance	701 000 \$	247 754 \$	453 246 \$
	<b>701 000 \$</b>	<b>247 754 \$</b>	<b>453 246 \$</b>

<b>09740 – Développement de la petite enfance</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
Administration centrale	183 000 \$	173 679 \$	9 321 \$
Qikiqtani	227 000	276 227	-49 227
Kivalliq	123 000	151 471	-28 471
Kitikmeot	123 000	179 698	-56 698
	<b>656 000 \$</b>	<b>781 074 \$</b>	<b>-125 074 \$</b>

<b>09741 – Initiative Enfants en santé</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
Qikiqtani	438 000 \$	161 062 \$	276 938 \$
Kivalliq	235 000	96 152	138 848
Kitikmeot	235 000	43 600	191 400
	<b>908 000 \$</b>	<b>300 814 \$</b>	<b>607 186 \$</b>

<b>09742 – Subventions et services de garderie</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
Qikiqtani	1 229 000 \$	1 471 480 \$	-242 480 \$
Kivalliq	526 000	578 197	-52 197
Kitikmeot	395 000	432 049	-37 049
	<b>2 150 000 \$</b>	<b>2 481 726 \$</b>	<b>-331 726 \$</b>

<b>09743 – Soutien à la petite enfance (F et E pour les ordres de fermeture d'urgence)</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
Qikiqtani	77 000 \$	8 355 \$	68 645 \$
Kivalliq	43 000	8 688	34 312
Kitikmeot	50 000	6 029	43 971
	<b>170 000 \$</b>	<b>23 072 \$</b>	<b>146 928 \$</b>

<b>09745 – Programme Jeunes parents – Rester à l'école</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
Qikiqtani	110 000 \$	49 410 \$	60 590 \$
Kivalliq	30 000	1 554	28 446
Kitikmeot	30 000	613	29 388
	<b>170 000 \$</b>	<b>51 577 \$</b>	<b>118 423 \$</b>

<b>09801 – Directeur général</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
Opérations scolaires de la région de Qikiqtani	371 000 \$	378 080 \$	-7 080 \$
Opérations scolaires de Kivalliq	293 000	464 837	-171 837
Opérations scolaires de Kitikmeot	321 000	317 986	3 014
	<b>985 000 \$</b>	<b>1 160 903 \$</b>	<b>-175 903 \$</b>

<b>09802 – Surintendant ou surintendante des écoles</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
Opérations scolaires de la région de Qikiqtani	224 000 \$	316 449 \$	-92 449 \$
Opérations scolaires de Kivalliq	240 000	333 095	-93 095
Opérations scolaires de Kitikmeot	276 000	275 800	200
	<b>740 000 \$</b>	<b>925 344 \$</b>	<b>-185 344 \$</b>

<b>09803 – Surintendant ou surintendante des écoles</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
Opérations scolaires de la région de Qikiqtani	266 000 \$	309 288 \$	-43 288 \$
	<b>266 000 \$</b>	<b>309 288 \$</b>	<b>-43 288 \$</b>

<b>09804 – Surintendant ou surintendante des écoles</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
Opérations scolaires de la région de Qikiqtani	220 000 \$	136 397 \$	83 603 \$
	<b>220 000 \$</b>	<b>136 397 \$</b>	<b>83 603 \$</b>

<b>09805 – OSR, ressources humaines</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
Opérations scolaires de la région de Qikiqtani	726 000 \$	914 576 \$	-188 576 \$
Opérations scolaires de Kivalliq	514 000	632 022	-118 022
Opérations scolaires de Kitikmeot	486 000	578 393	-92 393
	<b>1 726 000 \$</b>	<b>2 124 991 \$</b>	<b>-398 991 \$</b>

<b>09806 – Surintendant ou surintendante des écoles</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
Opérations scolaires de la région de Qikiqtani	249 000 \$	27 364 \$	221 636 \$
Opérations scolaires de Kivalliq	231 000	304 503	-73 503
	<b>480 000 \$</b>	<b>331 867 \$</b>	<b>148 133 \$</b>

<b>09811 – Finances et administration</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
Opérations scolaires de la région de Qikiqtani	4 495 000 \$	4 641 043 \$	-146 043 \$
Opérations scolaires de Kivalliq	3 547 000	3 537 248	9 752
Opérations scolaires de Kitikmeot	1 249 000	1 555 380	-306 380
	<b>9 291 000 \$</b>	<b>9 733 671 \$</b>	<b>-442 671 \$</b>

<b>09816 – Retraits</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
Opérations scolaires de Kitikmeot	358 000 \$	394 249 \$	-36 249 \$
	<b>358 000 \$</b>	<b>394 249 \$</b>	<b>-36 249 \$</b>

<b>09821-09879 – Enseignement M à 12</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
Opérations scolaires de la région de Qikiqtani	81 217 000 \$	75 902 279 \$	5 314 721 \$
Opérations scolaires de Kivalliq	50 562 000	51 542 340	-980 340
Opérations scolaires de Kitikmeot	30 444 000	30 070 066	373 934
Opérations scolaires en français	1 809 000	1 457 355	351 645
	<b>164 032 000 \$</b>	<b>158 972 040 \$</b>	<b>5 059 960 \$</b>





<b>09890-09917 et 09927 – Soutien aux ASD</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
Administration centrale	717 000 \$	0 \$	717 000 \$
Opérations scolaires de la région de Qikiqtani	6 561 000	6 534 708	26 292
Opérations scolaires de Kivalliq	4 234 000	4 160 125	73 875
Opérations scolaires de Kitikmeot	2 905 000	2 917 189	-12 189
	<b>14 417 000 \$</b>	<b>13 612 022 \$</b>	<b>804 978 \$</b>

<b>09920 – Directeur général</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
Directeur général	382 000 \$	410 290 \$	-28 290 \$
Soutien à la CSFN	273 000	297 450	-24 450
	<b>655 000 \$</b>	<b>707 740 \$</b>	<b>-52 740 \$</b>

<b>09928 – Soutien à l'ASD régionale</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Variance</b>
Administration centrale	710 000 \$	701 783 \$	8 217 \$
	<b>710 000 \$</b>	<b>701 783 \$</b>	<b>8 217 \$</b>



# Annexe A – Statistiques supplémentaires

Tableau 7 : Diplômés de la 12<sup>e</sup> année par région et par collectivité 2022-2023

<b>NUNAVUT</b>	<b>261</b>
<b>KITIKMEOT</b>	<b>36</b>
Cambridge Bay	12
Gjoa Haven	6
Kugaaruk	9
Kugluktuk	6
Taloyoak	3
<b>KIVALLIQ</b>	<b>81</b>
Arviat	37
Baker Lake	6
Chesterfield Inlet	5
Coral Harbour	4
Naujaat	7
Rankin Inlet	18
Whale Cove	4
<b>QIKIQTANI</b>	<b>141</b>
Arctic Bay	1
Clyde River	6
Grise Fiord	1
Igloolik	10
Iqaluit	58
Kimmirut	7
Kinngait	16
Pangnirtung	21
Pond Inlet	8
Qikiqtarjuaq	0
Resolute Bay	5
Sanikiluaq	7
Sanirajak	1
<b>Obtention du diplôme dans le cadre du programme PASS</b>	<b>3</b>

Tableau 8 : Nombre d'élèves par région, collectivité et école

<b>KITIKMEOT</b>		
<b>Cambridge Bay</b>	École secondaire Kiiliniq (KCBHS)	202
	Kullik Ilihakvik (KIS)	198
<b>Gjoa Haven</b>	Qiqirtaq Ilihakvik (QHS)	218
	Quqshuun Ilihakvik (QIS)	220
<b>Kugaaruk</b>	Arviligruaq Illiniarvik (KSK)	360
<b>Kugluktuk</b>	Jimmy Hikok Ilihakvik (JHS)	213
	École secondaire Kugluktuk (KHS)	279
<b>Taloyoak</b>	Netsilik Ilihakvik (NES)	358
<b>Total</b>		<b>2 048</b>

<b>KIVALLIQ</b>		
<b>Arviat</b>	École secondaire John Arnalukjuak (JAHS)	312
	École primaire Levi Angmak (LAES)	358,5
	École moyenne Qitiqliq (QAS)	216
<b>Baker Lake</b>	École secondaire Jonah Amitnaaq (JAS)	372
	École primaire Rachel Arngnamaktiq (RAES)	245
<b>Chesterfield Inlet</b>	École Victor Sammurtok (VSS)	117
<b>Coral Harbour</b>	École Sakku (SCHS)	333
<b>Naujaat</b>	École primaire Tusarvik (TNES)	253
	École secondaire Tuugaalik (TNHS)	275
<b>Rankin Inlet</b>	École primaire Leo Ussak (LUS)	291
	Maani Ulujuk Ilinniariarvik (MUHS)	320
	École Simon Alaituq (SAS)	113
<b>Whale Cove</b>	École Inuglak (IWCS)	158
<b>Total</b>		<b>3 363,5</b>

Tableau 8 : Nombre d'élèves par région, collectivité et école (suite)

QIKIQTANI		
<b>Apex</b>	École Nanook (NIAS)	48
<b>Arctic Bay</b>	École Inuujaq (IABS)	346,5
<b>Cape Dorset</b>	École Peter Pitseolak (PPS)	185
	École Sam Pudlat (SPS)	226,5
<b>Clyde River</b>	École Quluuaq (QCRS)	354
<b>Grise Fiord</b>	École Umimmak (UGFS)	26
<b>Igloolik</b>	École primaire Ataguttaaluk (AES)	301
	École moyenne Sivuniit (SMS)	153
	École secondaire Amaqjuaq (AIS)	237
<b>Iqaluit</b>	Aqsarniit Ilinniarvik (AMS)	338
	École des Trois-Soleils (ETS)	83,5
	École secondaire Inuksuk (IHS)	462
	École Joamie (JIS)	229,5
	École Nakasuk (NIS)	347,5
<b>Kimmirut</b>	École Qaqqalik (QKS)	149
<b>Pangnirtung</b>	École Alookie (APS)	194,5
	Attagoyuk Illisavik (ATS)	256
<b>Pond Inlet</b>	École secondaire Nasivvik (NAS)	257
	École Ulaajuk (ULS)	263
<b>Qikiqtarjuaq</b>	École Inuksuit (IQS)	136,5
<b>Resolute Bay</b>	École Qarmartalik (QRBS)	45,5
<b>Sanikiluaq</b>	École Nuiyak (NSS)	156,5
	École Paatsaali (PAS)	127
<b>Sanirajak</b>	École Arnaqjuaq (AHBS)	295
<b>Total</b>		<b>5 217,5</b>
<b>NUNAVUT</b>		<b>10 629</b>

Tableau 9 : Établissements d'éducation de la petite enfance agréés par région

	KITIKMEOT	KIVALLIQ	QIKIQTANI	NUNAVUT
Garderies agréées	5	8	20	33
Programmes Bon départ autochtones	3	2	2	7
Établissements préscolaires agréés	1	2	4	7
Programmes agréés offerts après l'école	0	1	6	7
Garderies en milieu familial agréées	0	0	6	6
<b>Programmes de la petite enfance agréés</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>38</b>	<b>61</b>

Tableau 10 : Places en garderie agréées dans les établissements d'éducation de la petite enfance par région

	KITIKMEOT	KIVALLIQ	QIKIQTANI	NUNAVUT
Places à temps plein pour les enfants d'âge préscolaire	102	161	361	624
Places à temps partiel pour les enfants d'âge préscolaire	82	50	108	240
Places à temps plein pour les nourrissons	31	58	138	227
Places en garderie après l'école	0	17	147	164
<b>Places agréées</b>	<b>215</b>	<b>262</b>	<b>766</b>	<b>1255</b>

Tableau 11 : Candidats et propositions de l'initiative Enfants en santé

Région	Nombre de propositions approuvées traitant de nouveaux accords
KITIKMEOT	2
KIVALLIQ	10
QIKIQTANI	10
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>

Tableau 12 : Aide financière aux étudiants du Nunavut

	NUNAVUT
<b>Nombre total de candidats à l'AFEN</b>	<b>835</b>
<b>Nombre total de bénéficiaires de l'AFEN</b>	<b>538</b>
<b>Bénéficiaires qui étudient dans un établissement postsecondaire du territoire</b>	<b>242</b>
<b>Bénéficiaires qui étudient dans un établissement postsecondaire de l'extérieur du territoire</b>	<b>296</b>

Remarque : Au-delà des renseignements fournis dans la présente annexe, le ministère est en train d'accroître sa capacité à recueillir et à communiquer des données sur l'évaluation et la progression des élèves sur l'ensemble du territoire.



ᑎᓄᓐᓂᓄ ᑎᓄᓐᓂᓄ ᑎᓄᓐᓂᓄ ᑎᓄᓐᓂᓄ  
Building *Nunavut* Together  
*Nunavut* liuqatigiingniq  
Bâtir le *Nunavut* ensemble